

02.09.2010 - 18:25 Uhr

economiesuisse - L'initiative « pour une poste forte » affaiblit les clients et La Poste

Zürich (ots) -

L'initiative « pour une poste forte » constitue une menace pour le service public. Elle se traduirait par une hausse des prix et une détérioration de l'offre pour les consommateurs et l'économie. En réalité, les syndicats visent à cimenter les conditions de travail et à créer une banque postale étatique. L'économie s'oppose à cette aventure de l'État aux dépens des clients.

L'initiative « pour une poste forte » déposé aujourd'hui est trompeuse. Elle conduirait en réalité à un raccourcissement des heures d'ouverture, à une réduction des prestations pour les clients et à une hausse de prix. Bien que son titre paraisse sympathique, elle est combattue par La Poste Suisse elle-même, qui doit assurer le mandat légal de la desserte de base. Et elle a raison, car les contrôles et la planification étatique accrus n'amélioreront pas cette desserte de base. Comme de nombreux exemples européens le montrent, la meilleure stratégie pour les clients est celle consistant à miser sur des agences. La Poste doit pouvoir s'adapter à des conditions-cadre qui évoluent afin d'être en mesure de proposer un bon service de base et de continuer à afficher de bonnes performances.

L'initiative « pour une poste forte » passe ses faits sous silence et donne l'impression qu'une planification étatique donnerait de meilleurs résultats que le système existant. L'exemple des offices postaux est particulièrement parlant. Selon les initiants, la fermeture d'un office revient à démanteler le service public. Mais l'objectif du mandat de service public n'est pas lié aux offices de poste, mais aux prestations offertes. Si un office de poste est transformé en une agence et intégré à un commerce, les clients bénéficient d'heures d'ouverture plus longues et de services postaux dans leur voisinage. Tant la Poste que les commerces concernés ont ainsi de meilleures chances d'être rentables sur la durée grâce aux synergies ainsi créées. En particulier dans des régions périphériques, les coopérations flexibles sont un bon moyen d'améliorer la qualité du service - pas seulement dans le domaine des services postaux. Les agences donnent même un coup de pouce au commerce local. Si le recours aux agences devient impossible, l'avenir sera bien sombre pour les clients : ils pourront toujours compter sur les offices de poste, mais la qualité du service diminuera et La Poste devra faire l'objet d'un assainissement.

L'initiative prévoit de financer les déficits occasionnés par l'interdiction des agences via les bénéfices d'une banque postale. Ce financement croisé nuisible doit être fermement refusé. Il créerait aussi un nouveau conflit d'intérêt pour la Confédération qui porterait non seulement la casquette de régulateur (FINMA), mais aussi celle de propriétaire (banque postale).

Contact:

Cristina Gaggini, directrice romande, téléphone : 078 781 82 39,
cristina.gaggini@economiesuisse.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002808/100609665> abgerufen werden.